

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la culture pour le développement territorial

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation

Établissement déposant : Université de Limoges

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la culture pour le développement territorial* de l'université de Limoges a pour principal objectif de former des diplômés susceptibles d'assurer une fonction d'interface entre ingénierie de développement et politique d'aménagement. Ces professionnels doivent assurer entre autres la coordination entre porteurs d'action et financeurs de projet. Cette formation a été conçue en étroite collaboration avec les milieux professionnels, tant pour la définition des besoins de compétences dans les différentes structures culturelles que pour ce qui est du contenu de la formation. Celle-ci est accessible à la fin de la deuxième année d'une licence générale, notamment de sociologie, sciences sociales, histoire ou encore géographie. Il s'agit de la seule formation d'ingénierie culturelle dans la région et une des six formations existant sur le territoire métropolitain français.

Analyse

Objectifs
<p>Les compétences et les métiers sur lesquels débouche la formation sont bien renseignés, ainsi que les secteurs d'insertion pressentis. La genèse de la formation est précisée, en étroite collaboration avec les milieux professionnels tant pour les besoins de compétence que pour les contenus de formation. Toutefois, les objectifs de cette licence professionnelle interpellent : les diplômés de cette licence doivent pouvoir « occuper une fonction d'interface entre ingénierie du développement et politique d'aménagement ». Ces objectifs semblent proches, d'une part, de ceux du parcours de la licence <i>Géographie et aménagement</i> centré plutôt sur l'aménagement, d'autre part, de ceux du parcours centré sur la <i>Valorisation du Patrimoine et le développement territorial</i>. Ces deux formations de licence semblent pourtant ne pas avoir de point commun, alors que des passerelles pourraient être envisagées.</p>
Organisation
<p>La licence est structurée de manière claire, avec une volonté de présentation des enseignements en 5 grands blocs, chacun regroupant 2 enseignements délivrés aux premier et second semestres. Cette présentation construit une proposition de formation cohérente et répondant à des attendus précis en termes de contenu et de niveau de diplôme. Le tableau des Unités d'Enseignement (UE) est certes détaillé mais il ne dit rien toutefois quant au contenu précis ou aux logiques de certaines de ces UE qui peuvent regrouper, comme l'UE1 « Méthodologie du projet culturel 1 » jusqu'à 10 Enseignements Composant une Unité d'Enseignement (ECUE).</p>

Positionnement dans l'environnement

Cette formation pluri- et interdisciplinaire (sciences du langage, droit, histoire) semble correspondre à une demande des milieux locaux. Cette formation s'appuie également sur une convention entre l'Université de Limoges et l'École supérieure de théâtre du Limousin bien explicitée dans le dossier. Selon les propos du responsable de la formation, il s'agit de la seule formation d'ingénierie culturelle dans la région. Ce monopole peut être vu comme une opportunité de recrutement d'étudiants, et l'occasion d'une sélectivité accrue dans le choix de ces derniers, cependant les documents fournis restent muets sur ce point. Il y a peu de formations équivalentes sur le territoire métropolitain, ce qui ajoute à l'originalité de cette licence, qui semble également s'articuler avec 4 licences générales de l'Unité de formation et de recherche (UFR) *Lettres et sciences humaines* (LSH) de Limoges, à savoir les licences de *Lettres, d'Histoire*, de *Sociologie* et de *Langues étrangères appliquées* (LEA). On est pourtant un peu surpris de ne pas trouver une seule fois mention *Valorisation du patrimoine et développement territorial* du parcours de la licence de *Géographie et aménagement*, ne serait-ce que pour mieux comprendre les différences de positionnement entre ces deux formations, au-delà de l'aspect « professionnel » de la licence.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique permanente est composée d'une vingtaine de membres, 10 étant enseignants de l'université de Limoges et 10 étant des professionnels hors professeurs associés (PAST), ce qui témoigne de la bonne insertion des partenaires du monde professionnel dans la formation, et de l'inscription de cette dernière dans les réseaux locaux et régionaux de la culture. Qui plus est, au-delà de l'équilibre numérique, c'est aussi un équilibre volumétrique qui est à relever, avec près de 60% des enseignements dispensés par les personnalités issues du secteur professionnel concerné par l'insertion future des diplômés. L'examen des interventions de chacun permet de se rendre compte que les interventions des professionnels sont plus importantes que celles des enseignants-chercheurs de l'université de Limoges (+80 heures), ce qui peut constituer un véritable atout pour une formation professionnelle.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Cette licence professionnelle attire le plus souvent entre 20 et 30 étudiants, dont 10 environ proviennent des filières professionnalisantes, que sont les Instituts universitaires de technologie (IUT) et les Sections de techniciens supérieurs (STS). On aimerait en savoir plus sur ce public attiré par la formation : les tableaux rendant compte des inscrits et des enquêtes de suivi des diplômés sont livrés tels quels, sans analyses ou/et synthèse sur ce que les responsables des formations souhaitent souligner. En effet, les effectifs ont varié de façon substantielle au fil du précédent contrat, mais, pour une licence professionnelle, l'étiage reste satisfaisant avec un retour au niveau de début de période en fin de cette dernière. Les causes de la chute des effectifs entre les 2 ne sont pas présentées, même si l'on note une légère chute des effectifs de la formation continue et de la formation permanente. Les données statistiques sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont partielles, et correctes (plus de 50% de l'effectif inscrit) ; toutefois, elles ne sont ni analysées ni commentées. Les poursuites d'études ne mentionnent pas les diplômés considérés et accueillant des licences professionnelles (ce n'est toujours pas courant pour nombre de masters). La nature des emplois des diplômés (secteur professionnel, niveau, adéquation avec la formation) n'est pas renseignée.

Place de la recherche

Une licence professionnelle entretient traditionnellement moins de liens avec la recherche ; la dimension de recherche est pourtant présente. Si le lien avec la recherche n'est pas fait dans les finalités du diplôme concerné, il apparaît dans la partie dédiée sous forme d'un rattachement à un laboratoire de l'université : le Centre de recherches sémiotiques (CeReS). Le dossier comporte un développement assez long à l'inscription du porteur dans un programme ANR (Agence nationale de la recherche). L'intérêt pédagogique ou scientifique pour la formation n'est pas explicité en tant que tel. Si la recherche n'est effectivement pas une priorité pour une licence professionnelle, l'intérêt pédagogique et les liens avec le tissu institutionnel et associatif régional construits dans le cadre de ce diplôme devraient évidemment pouvoir nourrir les travaux et études du laboratoire concerné. Pour autant, rien n'est mentionné en ce sens.

Place de la professionnalisation
<p>Le document fourni comporte relativement peu d'informations sur ce point, même si l'implication dans la licence de nombreux professionnels publics, associatifs et privés du secteur de la culture, de sa conception à la dispense d'enseignements ou à l'accueil et au suivi de stages, donne des garanties réelles quant à la professionnalité de la formation. Les compétences mentionnées font écho aux attendus de la formation. Leur originalité affichée n'est, par contre, pas démontrée ni explicitée par rapport aux autres diplômes concernés à différentes échelles (locale, régionale, nationale).</p>
Place des projets et des stages
<p>L'organisation des stages et leur phasage sont présentés de façon exhaustive, ce qui témoigne de l'importance considérable prise par ces derniers dans la formation, au-delà même du nombre de crédits octroyés. Le suivi des stages est effectué conjointement par la structure d'accueil et par l'université. Une banque de données des structures d'accueil a été constituée à différentes échelles (régionale, nationale, européenne) pour faciliter la recherche de stage par les étudiants, et pour aider à leur insertion professionnelle future. Ce matériau apparaît judicieux et témoigne de l'insertion complète dans le secteur d'activités concerné. Les modalités d'évaluation sont précisées. Des exemples de stage sont annoncés mais ne sont malheureusement pas disponibles.</p>
Place de l'international
<p>Ce point est mal renseigné dans le dossier, qui mentionne pourtant l'existence d'un service dédié au sein de l'UFR pour faciliter l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants nationaux dans des stages à l'étranger. Des enseignements en langue anglaise (36 heures par an, ce qui paraît suffisant) participent de cette possibilité d'internationalisation mais ne sont pas mentionnés comme tels.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les modalités de recrutement sont bien définies, de même que les critères d'appréciation des dossiers de candidature et des prestations orales des candidats à l'entrée en licence professionnelle. En revanche, aucun développement n'est consacré aux passerelles ni aux dispositifs d'aide à la réussite. Pour les passerelles, ce mutisme est d'autant plus surprenant que des liens étaient préalablement mentionnés, avec 4 licences non professionnelles au sein de l'université de Limoges. Aucune mention n'est faite, non plus, de dispositions particulières pour des publics à besoins spécifiques (étudiants en situation de handicap, athlètes de haut niveau). Seule est détaillée, pour les reprises d'études, la possibilité de validation des acquis et de l'expérience (VAE) avec les conditions d'examen, les publics concernés. Mention succincte est faite d'une possibilité de formation tout au long de la vie, mais sans précision des conditions et des recrutements. La mention de ces publics dans les effectifs ne paraît pourtant pas majeure en nombre. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et l'Annexe descriptive au diplôme (ADD) ne donnent pas plus de renseignements complémentaires sur ce critère.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Rien n'est indiqué sur les modalités d'enseignement et sur la place du numérique dans cette formation, notamment en termes d'évolution des pratiques pédagogiques. En revanche, on est frappé par un long développement sur la validation des acquis professionnels (VAP) et la validation des acquis de l'expérience (VAE) alors que les bilans des dernières années sur les inscrits dans cette formation ne font pas état d'un seul inscrit selon ces dispositifs.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les critères d'évaluation des différents enseignements et des différentes Unités d'enseignements (UE) sont détaillés dans les documents fournis. Attention toutefois, la répartition des points entre le document écrit et la soutenance orale du rapport de stage n'est pas mentionnée, un flou gênant pour les étudiants concernés.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'information concernant ce critère est lapidaire. Seule la mention d'un suivi hebdomadaire des progressions et difficultés de chaque étudiant est faite. Mais seul le responsable pédagogique est mentionné pour cette tâche, qui paraît pourtant lourde à raison de 20 à 30 étudiants par promotion. Mention précédente d'un contrôle continu obligatoire en formation initiale renseigne également sur ce critère.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les données concernent l'établissement dans son ensemble, et apparaissent largement identiques à celles présentées pour d'autres formations. Il peut sembler à tout le moins problématique, dans le cas d'une licence professionnelle de ne pas avoir de « stratégie » sur le suivi des diplômés. Le lien avec les anciens élèves apparaît comme "largement à construire" ce qui est très surprenant, puisque des mentions précédentes dans le dossier d'un recueil des lieux de stages possibles et des insertions professionnelles possibles avaient été faites. De même, les forts liens antérieurement mentionnés avec les instances culturelles locales et régionales laissent augurer d'un suivi plus efficient des cohortes anciennes, sauf à considérer que les étudiants s'y insèrent peu.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Rien n'est indiqué dans le dossier sur l'existence voire le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement, pas plus sur les procédures d'autoévaluation. Les seules informations qui figurent dans ce dossier concernent la procédure d'évaluation des formations par les étudiants qui se situe au niveau de l'université de Limoges. S'il renseigne sur les processus de mise en œuvre et de retour vers le corps enseignant, il ne dit absolument rien des données concrètes concernant la licence. Cependant, l'implication des acteurs du secteur professionnel concerné dans l'élaboration des maquettes, les dispenses d'enseignements ou l'accueil de stagiaires augurent de procédures informelles, même si elles ne sont pourtant pas mentionnées.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Forte implication du secteur professionnel concerné (public, privé et associatif), tant dans la conception que dans le suivi de la formation, tant dans les interventions pédagogiques que dans le suivi de stage.
- Importance du stage de sa conception à sa mise en œuvre puis à son rendu par écrit et oral.

Points faibles :

- Absence de suivis personnalisés des étudiants, tant au cours de la formation qu'après l'obtention du diplôme.
- Absence de conseil de perfectionnement
- Absence des liens et passerelles avec les 2 parcours de la licence géographie du même établissement (*Aménagement* et plus encore le parcours *Valorisation du patrimoine et développement territorial*).
- Absence de politique d'internationalisation dans l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants en stage à l'étranger.

Avis global et recommandations :

Cette formation semble bien insérée dans le champ, puisque bénéficiant d'interventions d'enseignants-chercheurs de l'UFR des Lettres et sciences humaines et de celle d'Économie et Droit. Elle contribue à rendre visible une spécialisation en lien avec le Patrimoine qui est aussi identifiée comme une spécificité de certaines formations de licence (comme la licence *Géographie* avec le parcours *Valorisation du patrimoine et développement territorial*).

La logique d'internationalisation dans l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants en stage à l'étranger pourrait être plus développée.

Le dossier de cette formation aurait mérité d'être renseigné de manière beaucoup plus détaillée pour convaincre totalement le lecteur ou/et évaluateur. On y trouve en effet trop de considérations générales et bien peu d'exemples précis.

Observations de l'établissement

Limoges, le 19 mai 2017

Alain CELERIER,
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département
d'Evaluation des Formations
2 rue Albert Einstein
75 013 PARIS



Affaire suivie par
Virginie Lefebvre
Directrice des Etudes
Tél. 05.55.14.92.81
virginie.lefebvre@unilim.fr

et Pascale TORRE
Vice-présidente CFVU
pascale.torre@unilim.fr

Réf :PFIP/DE/VL/1224

OBJET :

**Réponse aux observations sur le rapport d'évaluation de la formation
Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique
et culturel, parcours Métiers de la Culture pour le Développement
Territorial**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges et l'équipe de formation remercient le comité d'évaluation HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur le bilan de cette formation sur la période d'évaluation 2011-2016. Les recommandations constructives formulées seront prises en compte afin d'affiner et d'améliorer ce diplôme.

Nous souhaitons apporter plusieurs remarques factuelles à ce rapport, observations que vous trouverez en page n°2.

Nous nous engageons à mettre en œuvre les démarches visant à satisfaire aux recommandations inscrites dans ce rapport.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.



Alain CELERIER

Référence : Licence professionnelle Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel,
parcours Métiers de la Culture pour le Développement Territorial

Remarques factuelles sur le rapport d'évaluation du HCERES

Liste page à page (du rapport d'évaluation)

P. 6 « Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation »

Le conseil de perfectionnement existe bien et fait participer les acteurs du milieu socio-économique au pilotage de la LP MCDT. Sa composition est la suivante :

- François Laurent (MCF, responsable du diplôme) ;
- Jérémy Galliot (Chargé d'information-ressource, fondation HIERO) ;
- Nicolas Faye (Administrateur de l'opéra-théâtre de Limoges) ;
- 2 étudiants de la promotion en cours.

Le conseil de perfectionnement se réunit trois fois par an, deux fois avant la période de stage, puis une fois à l'issue des soutenances de mémoire de stage.

Cette année par exemple, les réunions du conseil de perfectionnement ont permis d'engager une réflexion sur l'avenir du diplôme dans son déroulement annuel. Il a par exemple été préconisé de découper la période de stage afin qu'un stagiaire puisse avoir l'occasion de travailler dans plusieurs structures. Nous nous sommes également interrogés sur la congruité entre l'offre proposée et les attentes et envies de nos étudiants. Nous réfléchissons également à une refonte du projet tutoré afin d'associer davantage les structures culturelles de la région.